
Notice d'information

Directeur du mémoire : *KERLAN Mireille*

Fonction : Orthophoniste

Structure de rattachement : COR de l'Espace de Réflexion Éthique de Bourgogne-Franche-Comté

Étudiant : *GOIMET Virginie*, étudiant en Master 2 Orthophonie — Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation, UCBLyon 1

Responsables Recherche département **d'Orthophonie** UCLB :
memoire.orthophonie@univ-lyon1.fr

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons de participer de façon volontaire à un recueil de données sur l'expérience patient de la liste d'attente territoriale commune. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser de participer à ce recueil de données. Si vous acceptez, vous pouvez décider à tout moment d'arrêter votre participation sans donner de justification et sans conséquence particulière.

Vous pourrez prendre le temps pour lire et comprendre toutes les informations présentées ici, réfléchir à votre participation, et poser toute question éventuelle au responsable de l'étude, Mireille KERLAN, ou à la personne réalisant le recueil de données, Virginie GOIMET.

Cette étude a pour but de recueillir, via un questionnaire, des données sur l'utilisation de la liste d'attente territoriale commune par les patients. En décembre auront lieu des entretiens exploratoires qui permettront d'élaborer le questionnaire. A partir de janvier, ce dernier sera ensuite diffusé aux patients ayant utilisé cet outil.

Frais : Votre collaboration à ce recueil de donnée n'entraînera pas de participation financière de votre part.

Législation — Confidentialité :

Toute donnée vous concernant sera traitée de façon confidentielle. Elles seront codées sans mention de votre nom et prénom.

La publication des résultats ne comportera aucun résultat individuel.

Les données recueillies peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé. Selon la Loi « Informatique et Liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), vous bénéficiez à tout moment du droit d'accès, de rectification et de retrait des données vous concernant auprès du responsable de l'étude (le Directeur du Mémoire). La collecte et le traitement de données identifiantes ou susceptibles d'être identifiantes s'effectuent dans le respect des normes en vigueur relatives à la protection des données personnelles, notamment les dispositions du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD ») et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (loi dite « Informatique et Libertés »).

Vous pouvez formuler la demande d'être informé des résultats globaux de ce mémoire. Aucun résultat individuel ne pourra être communiqué.

Bénéfices potentiels : Cette étude a pour but de savoir si la mise en place d'une liste d'attente territoriale commune répond aux besoins des patients et à l'augmentation de la demande de soins.

Risques potentiels : Le recueil de données ne présente aucun risque sérieux prévisible pour les personnes qui s'y prêteront.

Nous vous remercions pour la lecture de cette notice d'information !
